

Conditions générales

- 1- La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer, ni céder ses droits sans consentement de la direction. Il vous sera envoyé une confirmation de réservation dès réception de votre demande et des arrhes correspondant.
- 2- En juillet / aout, les locations prennent effet du samedi 16h au samedi 10h.
- 3- Toute arrivée retardée ou tout départ avancé ne pourra être à la charge du camping.
- 4- En cas de défaillance de la part du locataire, le montant des arrhes versé sera acquis (sauf cause imprévue grave pour laquelle la direction se réserve le droit de trancher si elle est prévenue au moins un mois à l'avance).
- 5- Durant son séjour, le locataire est tenu de respecter le règlement du terrain « Riou Merle ».
- 6- La réservation d'emplacement camping n'est valable que pour 7 nuits minimum.
- 7- Le locataire devra laisser la location propre telle qu'il l'a trouvée à son arrivée.